

## PCA : les riches de plus en plus riches, les pauvres de plus en plus pauvres !

### Actualité Générale Groupe PSA

Le nouvel accord de compétitivité (NEC) est synonyme de régression sociale ; il accentue l'hyper-flexibilité, dégrade les conditions de vie au travail, ne sécurise aucunement l'emploi et contribue à la dégradation du pouvoir d'achat des salariés par les modérations salariales.



Les résultats du groupe au 1<sup>er</sup> semestre 2016 sont en forte croissance, avec un bénéfice net s'élevant à 1,2 milliard €, contre 571 millions € en 2015. Les profits de la division automobile croît aussi très fortement, passant à 6,8%, alors qu'elle n'était que de 5% en 2015. Ces résultats vont au-delà des espérances de Carlos TAVARES avec son plan « Push To Pass », présenté le 5 avril dernier, qui vise 4% d'augmentation de profit pour 2016-2018. Mais ces résultats se sont faits sur le dos des salariés avec le gel des salaires et des conditions de travail qui se dégradent à la vitesse GRAND V.

A titre de comparaison, le taux d'embauche va de **9,96€/heure bruts** pour un intérimaire à **11,20€** pour les ouvriers, de **11,20€ bruts/heure** à **16,53€** du technicien au RU. À lui seul, Carlos TAVARES perçoit **598€ de l'heure** !

**A la CGT, nous sommes pour une augmentation générale de salaire uniforme de 300€ nets pour tous ! Ce qui représente 1,98€ d'augmentation de l'heure pour tous !**

### NEC et LOI TRAVAIL Mêmes Dégâts !

#### Premier accord à la mode EL KHOMRI

Dans la métallurgie, un accord de branche permettra de moduler le temps de travail sur trois ans. Le patronat s'engouffre dans les brèches ouvertes par la loi travail. Alors que les décrets d'application ne sont pas encore parus, l'union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) ainsi que la CFE/CGC, la CFTC et FO ont confirmé mardi la signature d'un accord pour moduler le temps de travail sur 3 ans, contre 1 an auparavant. La CFDT pourrait elle aussi le parapher. La métallurgie est la première branche professionnelle à mettre en œuvre cette disposition du texte de loi controversé.

### Actualité du site Sochaux - Belchamp

EVN c'est toujours le flou artistique avec l'attente d'une 3<sup>ème</sup> réunion pour ficeler les salariés qui choisiront d'aller chez GAS.

Ne vous laissez pas intimider par certains ou certaines, vous devez avoir le choix, c'est ce qui avait été annoncé par la direction.

Si vous subissez des pressions, il faut nous contacter Subir et ne rien dire ce n'est pas la bonne solution. C'est en étant solidaires et déterminés que l'on peut gagner.



## Avec la flexibilité des horaires la paie prend une sacrée claque !

Les H- qu'elle vient de programmer rapportent à la direction en lui permettant de déclarer moins de stocks au fisc, **c'est le chômage fiscal !**

Il n'en est pas de même pour les intérimaires qui ne percevront une avance sur leur salaire qu'au-delà de 2 jours non travaillés.

**Ça fait deux jours de moins sur la paie à la fin du mois et l'avance sera à rembourser en fin de contrat lors de la régularisation du compteur H+/H- !**

Et pour les embauchés, en étant payés qu'à 70% lors des H-, c'est un tiers d'une journée, par jour en H-, qui manque sur la paie !

**A la CGT, nous défendons le principe que les salariés ne sont pas responsables des aléas de la production et que les H- doivent être payés à 100% à tous !**

## INFOS/CHSCT

### La CGT demande l'avis du Tribunal d'Instance de Montbéliard.

Dans tous les CHSCT du site de SX/BP, il y a eu les votes pour la représentativité de chaque CHSCT dans l'instance de coordination des CHSCT de PCA.

Cette instance est relativement importante, puisqu'elle sera sollicitée, entre autres, pour tout ce qui concerne les EXTERNALISATIONS ou les TRANSFERTS D'ACTIVITÉS. C'est pour toutes ses raisons que la direction cherche par tous les moyens à réduire le nombre d'élus CGT dans l'ICHSCT.

La CGT a donc déposé devant le tribunal d'instance de Montbéliard plusieurs contestations en matière d'élection professionnelle, étant donné qu'il a été acté dans cette instance des cumuls de mandats pour une même personne, ce qui nous apparaît être une anomalie si on regarde les textes.

A cela s'ajoute, dans le NEC il est précisé clairement que « **les suppléants ne participeront aux**

*réunions de l'IC-CHSCT, qu'en cas d'absence du titulaire ».*

*Cela pose un vrai problème de fond, quand vous êtes Titulaire et Suppléant dans la même instance. Comment être présent quand vous êtes absent. **CHERCHER L'ERREUR ?***



## INFO/CE

Encore une aberration de plus au CE ordinaire de septembre avec la présentation du calendrier de travail pour les prochains mois. Le 1<sup>er</sup> Novembre sera travaillé sur les 3 tournées pour les Systèmes 2 et 3 avec un transport assuré.

On peut s'interroger encore une fois de plus sur la vision de notre Direction concernant l'organisation de travail pour notre site. On est toujours dans « **Chargeons la MULE** » avec des semaines et des journées à rallonge.

**La CGT l'a encore redit au CE : AVIS Défavorable.**

**Pour nous, c'est inacceptable de continuer à travailler dans ces conditions.**

La Direction d'Alstom annonce son intention de fermer le site de Belfort avec ses 480 salariés. Il faut absolument empêcher cela, ce serait une catastrophe sociale pour la région. Alstom est un cœur de toute l'industrie Française, tant pour l'emploi que pour la production. L'Etat doit impérativement prendre ses responsabilités et arrêter cette hémorragie industrielle de fermeture d'entreprises dans notre pays.

**La CGT PSA réaffirme sa solidarité avec les salariés d'Alstom !**